



Lésion cérébrale acquise

Catalogue UNAFTC

Formations 2020



UNAFTC

**UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS**

Siret : 328 024 016 000 67

N° d'activité formation 11 75 43 10 175



Présentation de l'UNAFTC

L'UNAFTC représente plus de 6 000 familles de personnes cérébro-lésées.

Dans le cadre de son soutien à l'émergence de GEM, de services, d'établissements spécifiques pour les personnes cérébro-lésées et de nouvelles formes d'habitat, l'Union vous propose ce catalogue de formations à destination des professionnels de l'accompagnement, mais également, pour certaines, à destination des familles.

Objectifs généraux de l'UNAFTC

- Représenter les traumatisés crâniens, les personnes cérébro-lésées et leurs familles, au niveau national, européen et international, défendre leurs intérêts et leurs droits.
- Définir une politique générale spécifique en faveur des traumatisés crâniens et obtenir les moyens nécessaires à sa mise en œuvre (décrets, circulaires, crédits...), pour améliorer qualitativement et quantitativement la prise en charge et l'accompagnement des blessés et de leurs familles.
- Fédérer les AFTC (Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés départementales), les Etablissements et Services, soutenir leur développement, favoriser la création de nouvelles associations, de GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle), de nouveaux établissements et services spécifiques, et le partage de connaissances et d'expériences.
- Développer les relations et partenariats avec les associations, les institutions, les professionnels, les fondations et les entreprises.

Actions de l'UNAFTC

- Information, documentation des professionnels, des associations, des GEM, des établissements et services, ainsi que des personnes cérébro-lésées et de leurs familles.
- Formation des professionnels et des administrateurs bénévoles des AFTC, des GEM, des Etablissements et Services.
- Relation avec les ministères, administrations centrales concernées, associations nationales européennes et étrangères, fondations, médias nationaux.
- Etude des projets des structures d'accueil concernant les personnes cérébro-lésées
- Coordination des actions de prévention des accidents de la route et de la vie.
- Animation d'un groupe de travail d'avocats et de médecins-conseils de victimes dans le cadre de la réparation du dommage corporel.
- Soutien à la mise en place de réseaux et filières de soins, de prise en charge et d'accompagnement coordonnés des personnes cérébro-lésées et de leurs familles.
- Participation à l'élaboration des textes législatifs, des décrets et des circulaires concernant les personnes handicapées (ex : loi du 11 février 2005, plan national traumatisme crânien 2011, cahier des charges pour les GEM, ..).
- Prise en charge des appels directs des familles et des professionnels et réorientation vers les AFTC régionales ou départementales ou vers les établissements et services.
- Participation à de nombreuses commissions et groupes de travail au CNCPH, à la CNSA, à l'IRME, à Handéo, au CCAH, France Assos Santé, CIAAF, CFHE, Comité National d'Entente, la HAS et l'Observatoire de l'habitat inclusif,
- Publication d'une revue semestrielle, « Résurgences »,
- Mise à jour du site Internet « www.traumacranien.org »

Adhérents de l'UNAFTC

51 AFTC*.

Des associations gestionnaires de 102 « Etablissements et Services » destinés aux personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées

48 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

Un catalogue de formation conçue et développée pour vous

L'UNAFTC bénéficie depuis 2008 d'un numéro d'enregistrement d'activité formation : 11 75 43101 75.
Dans le cadre du décret n° 2015 – 790 du 30 juin 2015 entré en vigueur au 1 janvier 2017 : nous avons obtenu le référencement Datadock comme prestataire de formation. Nos formations peuvent donc être prises en charge financièrement par votre Opérateur de compétences (OPCO).
La formation est inscrite dans l'axe 2 du projet associatif de l'UNAFTC.

Selon votre profession, votre secteur d'activité nous vous aidons à choisir les formations les mieux adaptées.
Vous êtes :

- Un adhérent d'une AFTC
- Une famille
- Un professionnel de l'accompagnement auprès des personnes cérébro-lésées

Vous travaillez au sein :

- D'un GEM
- D'un établissement
- D'un service dédié aux personnes cérébro-lésées
- D'une MDPH, d'une ARS, d'un CCAS, d'une mission handicap, pôle emploi, cap emploi ...
- D'un service tutélaire / mandataire judiciaire à la protection des majeurs vulnérables (MJPM)
- D'un service de médecine du travail, d'un service de ressources humaines

Vous exercez comme :

Médecin, ergothérapeute, orthophoniste, magistrat, avocat, psychologue, gestionnaire de patrimoine, notaire, etc

Consultez également nos formations sur le www.traumacranien.org

Des modules proposés à Paris, Besançon, Dijon Des modules sur mesure et en intra

Pour des actions de formation personnalisées, contactez le service formation qui sera à votre écoute et élaborera à votre attention un projet personnalisé et un devis.

Pour toutes demandes :

Contactez Bernadette Guilbard

unaftc.services@traumacranien.org

01-53-80-80-10

A partir du deuxième participant d'une même structure les tarifs sont dégressifs

Les AFTC, GEM, établissements et services adhérents à l'UNAFTC bénéficient de tarifs préférentiels



SOMMAIRE

Présentation de l'UNAFTC	2
Des formations adaptées à vos demandes	3
MODULES EN INTRA A LA DEMANDE, FRANCE METROPOLITAINE et DOM-ROM.....	5
Module n°1 : Mieux comprendre les lésions cérébrales acquises.....	6
Module n°2 : L'accompagnement des personnes cérébro-lésées au sein des établissements et services médico-sociaux.....	7
Module n°3 : Communication et médiation pour un meilleur accompagnement des personnes cérébro-lésées	8
Module n°4 : Parcours personnalisé d'accompagnement de la personne cérébro-lésée	9
Module n°5 : Intervenir au domicile des personnes cérébro-lésées.....	10
Module n°6 : Familles, aidants : comment faire face aux modifications comportementales de votre proche cérébro-lésé ?	11
MODULES DISPENSÉS À PARIS, BESANÇON ET DIJON	12
Mettre en œuvre une gestion des risques respectueuses des droits des personnes : enjeux et perspectives éthiques dans les établissements, services et GEM accompagnant des personnes cérébro-lésées.....	13
Les troubles cognitifs des personnes atteintes de cérébro-lésion : un handicap invisible en partenariat avec l'AFTC BFC	14
Habitat inclusif : partageons nos retours d'expériences	15
Parcours personnalisé de la personne cérébro-lésée	16
L'accompagnement de personnes cérébro-lésées dans la construction d'un projet professionnel en partenariat avec l'AFTC BFC	17
La démarche éthique dans le domaine médico-social : un exemple d'instance interne et de comité inter- associatif en partenariat avec l'AFTC BFC.....	18
L'évaluation et la réparation du préjudice corporel de la victime atteinte d'une cérébro-lésion.....	19
La conduite automobile : une activité cognitive complexe à questionner suite à une lésion cérébrale acquise en partenariat avec l'AFTC BFC	20
Les troubles du comportement : ces comportements qui nous troublent Comprendre, gérer et anticiper	21
L'évaluation ergothérapeutique, neuropsychologique, sociale au service du projet de vie de personne cérébro-lésée	22
La protection juridique et financière d'une personne cérébro-lésée	23
Optimiser l'animation dans les Groupes d'Entraide Mutuelle et favoriser la participation des usagers	24
Pourquoi adhérer à l'UNAFTC.....	25
Le bulletin d'adhésion	26
Le bulletin d'inscription aux formations	28
Conditions générales de vente	29
Objectifs généraux de l'UNAFTC	30
Les publications de l'UNAFTC et de ses partenaires	31

SPECIAL SAP

ATELIER

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

GEM

**MODULES
DISPENSÉS EN INTRA A LA DEMANDE
FRANCE métropolitaine et DOM-ROM**

PUBLICS :

LES AFTC

L'HABITAT INCLUSIF

LES GEM

LES ÉTABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

LES SERVICES DÉDIÉS AUX PERSONNES CÉRÉBRO-LÉSÉES

LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Mieux comprendre les lésions cérébrales acquises

Infos pratiques



1 jour



A définir avec vous



En intra France métropolitaine
et DOM-ROM



Nous consulter



Jusqu'à 20 personnes



Professionnels des
établissements et services
accompagnant des personnes
cérébro-lésées, services d'aide
à domicile, MDPH, service de
tutelle, ARS, professionnels du
juridique (avocats, médecins
experts, magistrats)



Acquérir des notions de base
sur la lésion cérébrale acquise
Offert : livret d'information sur
les troubles cognitifs



Accompagner des personnes cérébro-lésées suppose un pré-requis, à savoir comprendre la singularité du handicap cognitif pour adapter son accompagnement

• OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques sur les lésions cérébrales acquises, leurs interactions sur les fonctions cognitives, motrices et comportementales
- Comprendre le handicap séquellaire
- Adapter sa pratique professionnelle et les modalités d'accompagnement

• CONTENU

- Le traumatisme crânien : séquelles physiques, sensorielles, cognitives et comportementales, et leurs interactions
- Evaluation neuropsychologique : intérêts et limites
- Propositions concrètes de réflexions dans les pratiques professionnelles

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques. Échanges interactifs
- Études de cas concrets rapportés par les formateurs et les participants
- Panorama d'expériences

• INTERVENANTS

- Un médecin MPR spécialisé dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées
- Et/ ou un neuropsychologue spécialisé dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées

L'accompagnement des personnes cérébro-lésées au sein des établissements et services médico-sociaux

Infos pratiques



1,5 jour



A définir avec vous



En intra France métropolitaine et DOM-ROM



Nous consulter



Jusqu'à 20 personnes



Professionnels des établissements et services accompagnant des personnes cérébro-lésées



Une approche holistique de l'accompagnement

A noter : en intra afin d'articuler les contenus en fonction du contexte particulier de l'établissement l'intervenant contactera l'établissement au préalable et pourra demander à visiter la structure médico-sociale la veille de l'intervention.

Appréhender les besoins de la personne cérébro-lésée pour pouvoir l'accompagner dans son projet personnalisé présuppose un temps de réflexion globale sur la personne (sur sa situation, son histoire, son être, avec une approche systémique du contexte). Comment faire au plus près de ses besoins et de ses attentes ? Comment approcher les multiples facettes qui se jouent dans la relation d'accompagnement ? Quelle est la place du professionnel ? Celle de la famille ? Celle de l'équipe pluridisciplinaire ? Comment collaborer avec des partenaires dans l'idée d'un parcours de vie ?

OBJECTIFS

- Cerner les besoins de base d'une personne cérébro-lésée, à partir de la compréhension du fonctionnement d'un cerveau sain.
- Cerner des approches compatibles avec les caractéristiques de personnes cérébro-lésées, dans un contexte d'interventions multiples
- Resituer le sens et le cadre de l'accompagnement singulier et collectif d'une équipe : les aspects déjà maîtrisés, les aspects à regarder autrement, les perspectives à développer
- Prendre une distance constructive par rapport à l'accompagnement au quotidien dans une perspective de moyen et long terme

CONTENU

- Le fonctionnement d'un cerveau sain : quels mécanismes importants pour accompagner un cerveau blessé ?
- Rappel des principaux troubles consécutifs à la cérébrolésion pour disposer d'un langage commun
- Les enjeux à venir touchant les accompagnements au sein des établissements et services (parcours, Serafin PH, zéro sans solutions....)
- Aspects fondamentaux à respecter dans l'accompagnement d'une personne cérébro-lésée
- Regard systémique et éthique sur l'accompagnement de la personne cérébro-lésée : quelles conséquences sur la pratique ?
- Les modalités d'accompagnement pluridisciplinaire interpellées par le suivi de personnes cérébro-lésées

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La démarche pédagogique globale tiendra compte des catégories de professionnels et de leurs préoccupations

- Exposés théoriques pour une base commune de connaissances au sein du groupe
- Apports de grilles de lecture de situations complexes, à partir des questions des participants
- Extraits de films pédagogiques

INTERVENANTS

Une directrice d'établissement pour personnes cérébro-lésées

Communication et médiation pour un meilleur accompagnement des personnes cérébro-lésées

Infos pratiques



1 ou 2 jours en fonction de la demande



A définir avec vous



En intra France métropolitaine et DOM-ROM



Nous consulter



Jusqu'à 20 personnes



Professionnels des établissements, services et GEM accueillant des personnes cérébro-lésées



Un accompagnement basé sur la relation

Module complémentaire :
à la suite de ce premier module, un suivi des acquis et des applications à 6 mois de la formation peut être proposé sur 1 journée. L'essentiel de l'approfondissement se fera à partir d'études de cas et de jeux de rôle directement reliés aux situations rencontrées par les accompagnants.

Améliorer votre pratique professionnelle au sein de vos établissements et services.

• OBJECTIFS

- Renforcer son sens de l'accueil
- Identifier et valoriser le rôle et la place de chacun
- Trouver sa juste place,
- Améliorer ses relations au sein des équipes et avec les familles
- Anticiper et gérer les tensions et conflits
- Améliorer sa relation avec les résidents et les usagers
- Développer son savoir être : identifier la part émotionnelle dans la relation
- Gérer son stress
- Situer son rôle d'accompagnateur dans la relation aux personnes cérébro-lésées
- Savoir faire face à des situations déstabilisantes

• CONTENU

- Temps d'échange sur les pratiques professionnelles au quotidien (difficultés rencontrées, prise de recul, sens de la mission de chacun)
- Les enjeux d'une bonne communication en équipe, avec les résidents et les familles
- Focus sur les situations de handicap des personnes cérébro-lésées
- Les atouts de la posture de médiateur et de l'esprit de médiation (« outils » pratiques)

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Phase d'analyse en sous-groupes et d'échanges collectifs.
- Phase d'expression et d'exercices de communication interactifs et ludiques.
- Phase pratique et d'appropriation par des exercices d'entraînement et des mises en situation, sous forme de jeux de rôle, apportées par les animateurs et/ou les participants.

• INTERVENANTS

- Un professionnel de l'accompagnement, directeur fondateur de Triple V
- Un consultant spécialisé dans la médiation, la communication interpersonnelle et le développement des compétences relationnelles.

Parcours personnalisé d'accompagnement de la personne cérébrolésée

Infos pratiques



1 ou 2 jours en fonction de la demande



A définir avec vous



En intra France métropolitaine et DOM-ROM



Nous consulter



Jusqu'à 15 participants



Professionnels des Etablissements et Services dédiés aux personnes cérébro-lésées, professionnels de l'accompagnement, professionnels des MDPH



Des outils pour accompagner les modifications du secteur médico-social

A noter : en intra afin d'articuler les contenus en fonction du contexte particulier de l'établissement l'intervenant contactera l'établissement au préalable et pourra demander à visiter la structure médico-sociale la veille de l'intervention.

Aujourd'hui, la notion de parcours est omniprésente : parcours de soins, parcours de santé, parcours de vie, parcours d'accompagnement personnalisé, projet personnel individuel, parcours devant répondre aux besoins des personnes par des prestations (Serafin PH). De quoi parle-t-on au juste ? Est-il possible de cerner les complémentarités, les points communs et les aspects distinguant ces différentes appellations ? Comment concevoir un parcours pour qu'il prenne en compte les différents éléments demandés par les textes législatifs et les réalités de terrain ? Comment harmoniser la prise en soin globale de la personne pour que l'accompagnement reste cohérent au regard des spécificités de la cérébrolésion ? Quels outils possibles, quels passages obligés ?

• OBJECTIFS

- Prendre en compte les spécificités des personnes cérébro-lésées pour élaborer des parcours où tous les partenaires et toutes les qualifications trouvent leur place et valorisent leurs actions

• CONTENU

- La notion de parcours et ses contenus, en fonction d'un contexte.
- La démarche possible pour élaborer chacun des deux outils auprès d'une personne cérébro-lésée
- Démarches et outils utiles à un accompagnement pluridisciplinaire à articuler autour d'un parcours personnalisé, avec un argumentaire visible et compréhensible pour les tiers
- Communication autour des projets : à qui, comment, pourquoi ?

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques pour une base commune de connaissances au sein du groupe
- Illustrations concrètes des grilles de lecture proposées, avec les situations apportées par les participants
- Etude d'une situation concrète pour utilisation et ancrage des savoirs et savoir-faire abordés au cours de la journée.

• INTERVENANTS

Une directrice d'établissement pour personnes cérébro-lésées, ayant construit des outils pour des parcours d'accompagnements dans différents contextes

Intervenir au domicile des personnes cérébro-lésées

SPECIAL SAP

Infos pratiques



1 jour



A définir avec vous



En intra France métropolitaine et DOM-ROM



Nous consulter



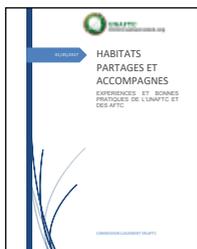
15 participants



Tout professionnel en situation d'intervention à domicile



Partager et analyser des situations vécues
Offert : le guide habitats partagés et accompagnés



Cette formation s'adresse aux auxiliaires de vie et plus généralement aux personnes intervenant à domicile auprès des personnes cérébro-lésées. Elle propose de mieux connaître les lésions cérébrales acquises et leurs impacts afin de permettre à chacun d'ajuster sa pratique aux troubles spécifiques de la personne accompagnée.

• OBJECTIFS

- Adopter un positionnement professionnel avec la spécificité du travail au domicile auprès des personnes cérébro-lésées
- Accompagner les personnes traumatisées crâniennes dans leur vie quotidienne en apportant bienveillance et stimulation dosée
- Développer son savoir-faire et son savoir-être
- Trouver sa place d'aidant professionnel auprès de la personne mais aussi auprès de sa famille, (recherche des alliances, prise en compte du projet de vie)
- Adapter l'organisation du service d'aide humaine, pour un mieux-être de la personne, de sa famille et des professionnels

• CONTENU

- Apport de connaissances théoriques sur les lésions et séquelles d'un traumatisme crânien
- Réflexions sur les situations d'agressivité ou de troubles du comportement
- Réflexions sur les questions de stimulation et de posture professionnelle
- Ajuster sa posture professionnelle à son lieu d'exercice
- Mettre en place une organisation adaptée en tenant compte des ressources de l'environnement proche
- Présentation succincte des différents services d'accompagnement possibles (SAMSAH, SAVS, SPASAD...)

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques avec exemples concrets
- Témoignage d'une personne cérébro-lésée et/ou d'une famille
- Echanges appuyés sur l'expérience des participants
- Analyse de situations professionnelles

• INTERVENANTS

Une ergothérapeute, coordinatrice d'habitat inclusif, spécialisée dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées.

Familles, Aidants : comment faire face aux modifications comportementales de votre proche cérébro-lésé ?

Infos pratiques



1 jour



A définir avec vous



En intra France métropolitaine
et DOM-ROM



Nous consulter
Gratuit pour les proches
sauf participation aux repas



De 15 à 30 participants



Familles et professionnels
concernés

Partage de savoirs profane et
professionnel pour s'adapter aux
modifications comportementales
après une lésion cérébrale
acquise



Offert : le guide d'information
pour les proches et le document
de présentation des résultats



Ateliers d'informations et d'échanges à partir de
l'étude AVEC TC* : Analyse et Valorisation de l'Expertise
d'usage des proches face aux troubles
Comportementaux après Traumatisme Crânien

• OBJECTIFS

- Améliorer la compréhension, la connaissance, les attitudes et l'accompagnement face aux "troubles comportementaux post-traumatiques" après un traumatisme crânien (TC) grave ou modéré.
- Valoriser l'expérience, le savoir et les compétences des aidants, c'est à dire leur expertise d'usage.

• CONTENU

- Apport de connaissances théoriques par des professionnels qualifiés
- Chaque savoir, qu'il soit professionnel ou profane, a une valeur égale et dans ce sens, les formateurs laisseront une grande part aux échanges entre les proches et les professionnels. L'atelier ne vise pas à apporter un ensemble de « bonnes réponses »/ « bonnes façons de faire ». Selon les situations, les personnes ou l'environnement, les séquelles comportementales du blessé entraîneront des difficultés ou non. Il s'agit donc de tirer bénéfice d'un échange d'expérience et d'attitudes qui peuvent être adoptées ou non selon les situations.

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'atelier se déroule sur une journée, la matinée est consacrée à la partie théorique et l'après-midi à la partie pratique, basé sur les techniques du « théâtre institutionnel » et la « conférence populaire »

• INTERVENANTS

- Un médecin MPR, une neuropsychologue, un travailleur social, un représentant d'AFTC
- Un comédien professionnel, membre d'un réseau de théâtre institutionnel.

**NOUS
CONTACTER
POUR METTRE
EN PLACE LES
SESSIONS**

FIRAH
Fondation Internationale
de la Recherche Appliquée
sur le Handicap

* L'étude AVEC TC (Analyse et Valorisation de l'Expertise d'Usage des proches et des blessés face aux troubles du comportement après un traumatisme crânien grave ou modéré), financée par la FIRAH (Fondation Internationale de Recherche Appliquée sur le Handicap), a été réalisée en collaboration entre l'Université d'Angers, la Mutualité Française Anjou Mayenne 49-53-Pôle Lésion Cérébrale (Arceau Anjou), le Centre de Réadaptation Les Capucins (Angers), l'UNAFTC (Union Nationale des Associations de Familles de Traumatismes Crâniens et cérébrolésés).

Les troubles du comportement post-traumatiques représentent une véritable situation de handicap. L'objectif de l'étude AVEC-TC est de décrire les stratégies, notamment celles des proches, pour faire face aux modifications de comportement des traumatisés crâniens. Elle s'inscrit dans le cadre théorique du modèle social du handicap, recherchant les facteurs environnementaux pouvant influencer sur la situation de handicap. Rapport final de l'étude disponible en ligne, <http://www.mfam.fr/FORMATION-INFORMATION-SUR-TC>

MODULES DISPENSÉS À PARIS, BESANCON, DIJON

PUBLICS :

LES ADHÉRENTS DES AFTC

LES FAMILLES

LES GEM

LES HABITATS INCLUSIFS

LES ÉTABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX et

LES SERVICES DÉDIÉS AUX PERSONNES CÉRÉBRO-LÉSÉES

LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Mettre en œuvre une gestion des risques respectueuse des droits des personnes : enjeux et perspectives éthiques dans les établissements, services et GEM accompagnant des personnes cérébro-lésées

Infos pratiques



1 jour



26 février 2020



siège de l'UNAFTC 91/93 rue Damrémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont réalisables, en intra, France entière



ESMS Adhérent UNAFTC par professionnel	250€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	400€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	150€

Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter



15 participants



Directeurs / Chefs de service des établissements et services médico-sociaux et services à la personne, coordinateurs de GEM, responsables associatifs



Cette formation se propose de questionner nos pratiques à la lumière de l'éthique

• OBJECTIFS

- Identifier, dans une approche transdisciplinaire et pluri professionnelle, les enjeux du risque et de la responsabilité des professionnels accompagnant les personnes cérébro-lésées
- Apporter le cadre de réflexion nécessaire à l'appréhension de la notion.
- Appréhender la mise en œuvre d'une gestion des risques respectueuse des droits des personnes
- S'approprier les principes fondamentaux éthiques permettant de questionner la pratique de gestion des risques dans l'accompagnement et la relation d'aide
- A partir de situations concrètes, amener les professionnels et les aidants à analyser la portée des pratiques déployées en matière de gestion des risques

• CONTENU

- Approche pluridisciplinaire de la notion de risque (sociologique, culturelle, philosophique et juridique)
- Tensions éthiques autour des notions de risques, dangers, libertés individuelles et responsabilités : quelles issues ?
- Les principes éthiques fondamentaux face aux spécificités de la lésion-cérébrale acquise

• METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques permettant de resituer la notion de risque dans une perspective pluridisciplinaire
- Études de cas issus de la pratique auprès de la population cérébro-lésée
- Présentation de supports d'intervention
- Échanges et analyse des pratiques

• INTERVENANTS

Une directrice d'ESMS, sociologue de formation et spécialisée en éthique contemporaine de la santé

Les troubles cognitifs des personnes atteintes de cérébrolésion : un handicap invisible

Infos pratiques



1 jour



10 mars 2020



Besançon ou Dijon selon le nombre de participants

ESMS Adhèrent UNAFTC par professionnel	250€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	400€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	150€
Adhérent à une AFTC ou à un GEM par bénévole	100€
Non adhérent AFTC ou à un GEM par personne	300€



Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter



12 /15 participants



Familles, professionnels de l'insertion professionnelle, professionnels de l'accompagnement sanitaire, social et médico-social



De nombreuses mises en situation .
Offert : livrets d'information sur les troubles cognitifs

• OBJECTIFS

- Acquérir des bases théoriques sur les lésions cérébrales acquises, leurs interactions sur les fonctions cognitives, motrices et comportementales
- Comprendre le handicap séquellaire/les situations de handicap
- Identifier les problématiques les plus fréquemment rencontrées chez les personnes cérébro-lésées
- Développer des savoir-faire et savoir-être afin de mieux faire face aux problématiques rencontrées

• CONTENU

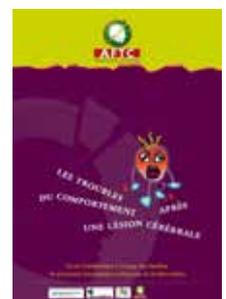
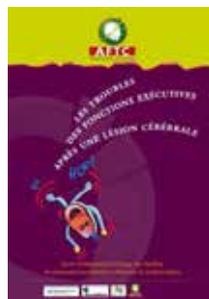
- Apport de connaissances théoriques par des professionnels qualifiés,
- Présentation des séquelles cognitivo-comportementales et psycho-affectives d'une lésion cérébrale acquise,
- Quelques éléments d'anatomie,
- Quelle position adopter face aux troubles invisibles

• METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et temps d'échanges,
- Phase pratique et d'appropriation par des mises en situation apportées par les intervenants

• INTERVENANTS

Une ergothérapeute et une neuropsychologue spécialisées dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées



Habitat inclusif : partageons nos retours d'expériences

Infos pratiques



1 jours – 7 heures



26 mars 2020



siège de l'UNAFTC 91/93 rue
Darmémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont
réalisables, en intra, France entière



ESMS Adhérent UNAFTC par professionnel	250€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	400€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	150€
Adhérent à une AFTC ou à un GEM par bénévole	100€
Non adhérent AFTC ou à un GEM par personne	300€

Attention tarif dégressif à partir
de la 2^{ème} inscription d'une même
structure, nous consulter



15 participants



Tout public (gestionnaire ou
porteur d'habitat inclusif)



Une formation pragmatique
pour vous accompagner dans
la mise en place d'un habitat
inclusif
Offert :
guide
habitats
partagés



• OBJECTIFS

- Comprendre et débattre des enjeux du contexte (notamment législatif économique et réglementaire) relatifs à la réalisation d'un projet d'habitat Inclusif
- Partager et capitaliser sur les retours d'expériences
- Comprendre les grands axes du projet de vie sociale et partagée

• CONTENUS

- Modèles juridiques et économiques de l'habitat
- Subventions et financements
- L'aide humaine
- La coordination sociale et médico-sociale des habitats
- Mutualisation de la PCH
- Enjeux pour les parties prenantes
- Actualités
- Mesure d'impact social

• MÉTHODES PEDAGOGIQUES

- Témoignages et échanges de pratiques
- Apport de connaissances théoriques

• ANIMATEURS

Deux membres de la commission Habitat inclusif de l'UNAFTC

Parcours personnalisé d'accompagnement de la personne cérébro-lésée

Infos pratiques



1 jour



22 avril 2020



siège de l'UNAFTC 91/93 rue Damrémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont réalisables, en intra, France entière

ESMS Adhérent UNAFTC par professionnel	200€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	300€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	100€

Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter



Jusqu'à 15 personnes



Professionnels des Etablissements et Services dédiés aux personnes cérébro-lésées, professionnels de l'accompagnement, professionnels des MDPH



Des outils pour accompagner les modifications du secteur médico-social

Aujourd'hui, la notion de parcours est omniprésente : parcours de soins, parcours de santé, parcours de vie, parcours d'accompagnement personnalisé, projet personnel individuel, parcours devant répondre aux besoins des personnes par des prestations (Serafin PH). De quoi parle-t-on au juste ? Est-il possible de cerner les complémentarités, les points communs et les aspects distinguant ces différentes appellations ? Comment concevoir un parcours pour qu'il prenne en compte les différents éléments demandés par les textes législatifs et les réalités de terrain ? Comment harmoniser la prise en soin globale de la personne pour que l'accompagnement reste cohérent au regard des spécificités de la cérébrolésion ? Quels outils possibles, quels passages obligés ?

• OBJECTIFS

- Prendre en compte les spécificités des personnes cérébrolésées pour élaborer des parcours où tous les partenaires et toutes les qualifications trouvent leur place et valorisent leurs actions

• CONTENU

- La notion de parcours et ses contenus, en fonction d'un contexte.
- La démarche possible pour élaborer chacun des deux outils auprès d'une personne cérébro-lésée
- Démarches et outils utiles à un accompagnement pluridisciplinaire à articuler autour d'un parcours personnalisé, avec un argumentaire visible et compréhensible pour les tiers
- Communication autour des projets : à qui, comment, pourquoi ?

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques pour une base commune de connaissances au sein du groupe
- Illustrations concrètes des grilles de lecture proposées, avec les situations apportées par les participants
- Etude d'une situation concrète pour utilisation et ancrage des savoirs et savoir-faire abordés au cours de la journée.

• INTERVENANTS

Une directrice d'établissement pour personnes cérébro-lésées, ayant construit des outils pour des parcours d'accompagnements dans différents contextes

NOUVEAU

L'accompagnement de personnes cérébro-lésées dans la construction d'un projet professionnel

Infos pratiques



2 jours



23 et 24 avril 2020



Besançon ou Dijon selon le nombre de participants



ESMS Adhérent UNAFTC par professionnel	500€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	900€

Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter



12 /15 participants



Professionnels de l'insertion professionnelle, chargés de mission handicap, responsables de ressources humaines, médecins du travail, assistant social en entreprise



Une formation animée par des professionnels de l'AFTC BFC, experts de cette thématique

• OBJECTIFS

- Acquérir des bases théoriques sur les troubles liés aux lésions cérébrales en lien avec une situation de travail
- Identifier ce qui peut être problématique dans l'élaboration d'un projet professionnel au regard des troubles cognitifs
- Acquérir des connaissances sur les capacités d'autonomie et le comportement au travail des cérébro-lésés

• CONTENU

- Apport de connaissances théoriques par des professionnels qualifiés,
- Méthodologie d'élaboration de projet professionnel avec un public à handicap cognitif
- Répercussion des séquelles cognitives sur les situations de travail
- Exemples de situations professionnelles
- Caractéristiques de l'accompagnement en insertion professionnelle pour les personnes cérébro-lésées

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et temps d'échanges,
- Mises en situation

• INTERVENANTS

Une chargée d'insertion professionnelle et une neuropsychologue oeuvrant dans le champ de l'insertion professionnelle dans des dispositifs tels que l'emploi accompagné ou l'Unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation socio-professionnelle (UEROS)

Prérequis : avoir suivi la journée «Les troubles cognitifs des personnes atteintes de cérébro-lésion: un handicap invisible» (se reporter page 15)

NOUVEAU

La démarche éthique dans le domaine médico-social : un exemple d'instance interne et de comité inter-associatif

Infos pratiques



1 jour



11 juin 2020



siège de l'UNAFTC 91/93 rue
Darmémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont
réalisables, en intra, France entière

ESMS Adhérent UNAFTC par professionnel	250€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	400€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	150€
Adhérent à une AFTC ou à un GEM par bénévole	100€
Non adhérent AFTC ou à un GEM par personne	300€



Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter



10 /15 participants



Familles, professionnels de
l'accompagnement social et
médico-social



Une formation pour susciter,
favoriser la réflexion éthique.

• OBJECTIFS

- Permettre de comprendre ce qu'est l'éthique
- Permettre une démarche réflexive et éthique dans le domaine médico-social

• CONTENU

- Les recommandations de bonne pratique de l'HAS et croisement avec la législation (projet d'accompagnement personnalisé, etc.)
- Présentation du fonctionnement Fran-comtois : regroupement de trois associations pour réfléchir ensemble sur la question de l'éthique dans le médico-social
- Quelques expériences à partager
- La place de l'entourage et des partenaires

• METHODES PEDAGOGIQUES

- exposés théoriques,
- études de situations,
- phase pratique et d'appropriation par des mises en situation apportées par les intervenants et les participants

• INTERVENANTS

Une adjointe de direction et une ergothérapeute membres du groupe de travail sur la réflexion éthique au sein des services de l'AFTC Bourgogne Franche-Comté

L'évaluation et la réparation du préjudice corporel de la victime atteinte d'une cérébrolésion

Infos pratiques



2 jours



22 et 23 juin 2020



siège de l'UNAFTC 91/93 rue Damrémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont réalisables, en intra, France entière

pour les 2 jours

ESMS Adhérent UNAFTC par professionnel	500€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	900€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	150€
Adhérent à une AFTC ou à un GEM par bénévole	100€
Non adhérent AFTC ou à un GEM par personne	300€



Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter
Et possibilité de participer à une seule journée



8/10 participants



Familles, professionnels de l'accompagnement sanitaire, social et médico-social, responsables associatifs, avocats, médecins, experts auprès des tribunaux



Une approche accessible de la réparation et des outils d'évaluation

Pour une personne cérébro-lésée, pouvoir obtenir une réparation juridique suppose une évaluation préalable. En effet la cérébrolésion a pour particularité de générer un handicap dont les manifestations ne sont pas forcément constantes et souvent invisibles. C'est la raison pour laquelle le bilan ergothérapeutique situationnelle permet de rendre visible les conséquences des lésions cérébrales et l'interaction des déficits cognitifs. Il joue un rôle essentiel, dans l'analyse des besoins d'aides humaines.

• OBJECTIFS

- Cerner le cadre légal et les différents intervenants dans une procédure d'indemnisation
- Appréhender les tenants et les aboutissants de la réparation du dommage corporel, en fonction du fait générateur du dommage
- Situer, dans la procédure d'indemnisation, l'intérêt et les enjeux de l'évaluation situationnelle, pour la réparation du préjudice corporel, en particulier dans les situations de handicap invisible
- Connaître la méthodologie de rédaction du rapport de l'évaluation situationnelle afin de pouvoir accompagner les personnes blessées et leurs proches dans leurs démarches

• CONTENU

- Comprendre le contexte de l'indemnisation : présentation de l'organisation de la justice et des textes fondateurs, et la place des différentes parties dans la procédure (juge, experts, assurances, avocat, professionnels de recours,
- Le cadre légal : le régime de la réparation? Le cadre juridique de l'indemnisation et les outils de classification des préjudices. Indemnisation amiable ou judiciaire
- La réparation au service du projet de vie de la personne cérébro-lésée : la réparation outil de la réhabilitation de la citoyenneté pour un accès aux droits fondamentaux à savoir restaurer la dignité, vivre en sécurité, dans le respect du choix de vie tout en suppléant à la perte d'autonomie. Le projet de vie : ce que dit la loi, qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce que ce n'est pas ?
- L'évaluation des victimes : définition de l'évaluation situationnelle, les outils d'évaluation, la mise en situation, le déclaratif (avantages et limites)
- Le rapport d'évaluation : cadre réglementaire, constats et recommandations, préconisations

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques pour les connaissances de base
- Etudes de cas rapportés par le formateur et études de cas relatés par les participants

• INTERVENANTS

- Un avocat dont le champ de compétences est l'indemnisation du préjudice corporel, responsable du groupe de conseils de victimes de l'UNAFTC.
- Un ergothérapeute, expert auprès de la Cour d'appel de Lyon, membre du groupe de conseils de victimes de l'UNAFTC

La conduite automobile : une activité cognitive complexe à requestionner suite à une lésion cérébrale acquise

NOUVEAU

Infos pratiques



1 jour



15 septembre 2020



Besançon ou Dijon selon le nombre de participants

ESMS Adhérent UNAFTC par professionnel	250€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	450€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	150€
Adhérent à une AFTC ou à un GEM par bénévole	100€
Non adhérent AFTC ou à un GEM par personne	300€



Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter



12 /15 participants



Familles, professionnels de la conduite automobile, professionnels de l'accompagnement social et médico-social



une formation qui aide à sensibiliser sur un sujet complexe. Offert : un guide sur la régularisation du permis de conduire après une lésion cérébrale acquise

• OBJECTIFS

- Acquérir des bases théoriques sur les lésions cérébrales acquises, leurs interactions sur les fonctions cognitives, motrices et comportementales
- Savoir quelles fonctions cognitives sont en jeu dans la conduite automobile
- Connaître les procédures de revalidation/obtention du permis de conduire suite à une lésion cérébrale acquise et les relais possibles

• CONTENU

- Apport de connaissances théoriques par des professionnels qualifiés,
- Présentation des séquelles cognitivo-comportementales et psycho-affectives d'une lésion cérébrale acquise,
- Recommandations de bonnes pratiques élaborées par Comète France

• MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et temps d'échanges,
- Mises en situation

• INTERVENANTS

Une ergothérapeute et une neuropsychologue spécialisées dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées



Les troubles du comportement : ces comportements qui nous troublent

Comprendre, gérer et anticiper

Infos pratiques



1,5 jour



21 et 22 septembre 2020



l'Enclos Rey 57 rue Violet
75015 Paris
Toutes nos formations sont
réalisables, en intra, France entière



ESMS Adhérent UNAFTC par professionnel	350€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	500€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	150€

Attention tarif dégressif à partir
de la 2^{ème} inscription d'une même
structure, nous consulter



15 / 20 participants



Professionnels des établisse-
ments et services dédiés aux
personnes cérébro-lésées et
professionnels de l'accompa-
gnement



Une formation centrée sur les
troubles du comportement
Offert : livret d'information sur
les troubles de la cognition
social.



*La sévérité, l'intensité, la répétition des troubles du comporte-
ment sont source de gênes importantes pour la personne, ses
proches et les professionnels.*

*Ces troubles entraînent un bouleversement dans la vie quoti-
dienne de la personne, et peuvent être à l'origine de sentiments
d'impuissance dans son entourage de la personne blessée.*

*Si on peut aujourd'hui diagnostiquer les origines de certains
troubles du comportement, il n'est pas toujours facile d'y faire
face. Quelles sont les expériences actuelles dans ce domaine
encore si peu connu ? Comment trouver de nouvelles sources
d'inspiration sur les manières de faire ?*

● OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes de fonctionnement d'un cerveau sain
- Cerner les possibles raisons de l'apparition des troubles du comportement
- Situer les troubles du comportement par rapport à d'autres manifestations de besoins de la personne
- Mener une analyse pour en comprendre l'émergence
- Questionner les pratiques professionnelles pour anticiper, confirmer ou faire évoluer des modalités d'accompagnement face aux troubles du comportement
- Découvrir quelques approches qui donnent actuellement des résultats pour faire face à ces situations

● CONTENU

- Les grands mécanismes de fonctionnement du cerveau sain
- Les comportements dits problèmes : de quoi parle-t-on exactement ?
- Les recommandations de l'ANESM : perspectives et limites
- Quelques expériences à partager
- Analyse des fluctuations d'apparition des comportements dits problèmes
- Regards sur la relation en jeu et les enjeux lors de l'apparition et la gestion de situations de troubles du comportement
- Quelques expériences à partager

● METHODES

- Exposés théoriques pour les connaissances de base
- Approches de comportements dits problèmes par le biais de films
- Échanges autour des situations relatées par les participants

● INTERVENANTS

Une directrice de structures médico-sociales qui a développé des modalités de prise en soins permettant la diminution des dits « troubles du comportement »

L'évaluation ergothérapeutique, neuropsychologique, sociale au service du projet de vie de personne cérébro-lésée

Infos pratiques



2 jours



6 et 7 octobre 2020



siège de l'UNAFTC 91/93 rue Damrémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont réalisables, en intra, France entière



ESMS Adhérent UNAFTC par professionnel	500€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	900€
Adhérent à une AFTC par personne	100€
Non adhérent AFTC par personne	300€

Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter



10 / 12 participants



Professionnels de l'accompagnement sanitaire, social et médico-social, responsables associatifs, services d'aide à la personne, professionnels des MDPH, avocats, médecins



une formation complète sur l'évaluation des personnes cérébro-lésées

Deux journées pour acquérir ou enrichir vos connaissances théoriques sur les lésions cérébrales acquises. Comprendre leurs interactions sur les fonctions cognitives, motrices et comportementales de la personne cérébro-lésée. Echanger avec des professionnels et enrichir vos connaissances sur les dispositifs d'accompagnement possibles.

• OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques sur les lésions cérébrales et leurs interactions sur les fonctions cognitives, motrices et comportementales de la personne cérébro-lésée
- Apporter des éléments de réflexion et de méthodologie de prise en charge et d'accompagnement pour la mise en place d'un projet de vie

• CONTENU

- Le traumatisme crânien : séquelles physiques, sensorielles, cognitives et comportementales, et leurs interactions
- Evaluation neuropsychologique : intérêt et propositions concrètes de réflexions
- Evaluation ergothérapeutique : intérêt et propositions concrètes de réflexion
- Présentation des différents dispositifs d'accompagnement social et médico-social des personnes cérébro-lésées.

• MÉTHODES

- Exposés théoriques et temps d'échange
- Etudes de cas rapportés par le formateur et les participants
- Echanges de pratiques

• INTERVENANTS

- Un médecin de Médecine Physique et de Réadaptation
- Une psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie
- Un ergothérapeute, expert auprès de la Cour d'appel de Lyon, membre du groupe de conseils de victimes de l'UNAFTC
- L'adjointe de direction du pôle expertise et handicap cognitif de l'AFTC Bourgogne Franche-Comté

La protection juridique et financière d'une personne cérébro-lésée

Infos pratiques



1 jour



15 octobre 2020



siège de l'UNAFTC 91/93 rue
Darmémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont
réalisables, en intra, France entière

ESMS Adhérent UNAFTC par professionnel	250€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	400€
GEM adhérent UNAFTC par professionnel	100€
Adhérent à une AFTC ou à un GEM par bénévole	70€
Non adhérent AFTC ou à un GEM par personne	200€



Attention tarif dégressif à partir
de la 2^{ème} inscription d'une même
structure, nous consulter
Et possibilité de participer à une
seule journée



8/12 participants

Familles, établissements et
services, avocats, professionnels
de l'accompagnement sanitaire,
social et médico-social, respon-
sables associatifs, mandataires
judiciaires, experts-comptables,
professionnel en gestion de
patrimoine



Comprendre et protéger le
majeur cérébro-lésé et être
plus efficient dans la gestion de
son patrimoine
Offert : guide de la gestion du
patrimoine



La vulnérabilité d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap suite à une lésion cérébrale acquise engendre la nécessité de réfléchir à la meilleure façon d'accompagner son parcours de vie. Une protection juridique est-elle nécessaire ? Comment la mettre en œuvre et en assurer la pérennité sur le long terme ? Quel est le lieu de vie le plus adapté et comment assurer à partir de là une indépendance financière durable ? Pour répondre à ces interrogations, une réflexion patrimoniale et familiale s'avère utile. Cette formation a vocation à guider les personnes cérébro-lésées et leurs protecteurs familiaux ou professionnels dans leur réflexion en vue d'organiser le présent et d'assurer l'avenir.

• CONTENU

La protection juridique d'une personne traumatisée crânienne

- Les bases de la réflexion familiale en vue d'une protection
- La procédure de mise en œuvre et de renouvellement de la protection juridique
- Les différentes mesures de protection et leur fonctionnement (focus sur la nouvelle habilitation familiale)
- La transmission de la protection (focus sur le mandat de protection future pour autrui)

L'impact du lieu de vie sur les ressources de la personne traumatisée crânienne

- Les ressources de l'adulte en situation de handicap (rappel sur les conditions de ressources pour le versement de l'AAH)
- Les différents lieux de vie (logement autonome, habitat partagé, établissements médico-sociaux ...)
- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et sa mutualisation
- Le mécanisme de l'aide sociale à l'hébergement

L'adaptation du patrimoine familial

- L'organisation du patrimoine de l'adulte traumatisé crânien
- Les avantages possibles d'une Société Civile Immobilière (SCI)
- L'épargne-handicap
- Les particularités liées à une indemnisation
- La transmission du patrimoine des parents (donations et testaments)

• INTERVENANTS

Un conseiller en gestion de patrimoine certifié, spécialisé dans le conseil aux familles qui vivent une situation de handicap.



Sessions à Lyon et Marseille à venir . Nous consulter

NOUVEAU

Optimiser l'animation dans les Groupes d'Entraide Mutuelle et favoriser la participation des usagers

Programme susceptible d'évoluer en fonction des besoins et des souhaits exprimés

Infos pratiques



1 jour et demi - 10h30



23 et 24 novembre 2020



L'Enclos Rey 57 rue Violet
75015 Paris
Toutes nos formations sont réalisables, en intra, France entière



ESMS Adhérent UNAFTC par professionnel	200€
ESMS Non adhérent UNAFTC par professionnel	400€

Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter
Et possibilité de participer à une seule journée



15 participants



Les professionnels des GEM (animateur, directeur(rice), coordinateur(rice) ...)



Formation centrée sur la mission et la posture de l'animateur de GEM. Réflexions, échanges de pratiques sont privilégiés au sein de cette session.



Les GEM sont nés avec la loi handicap de 2005, ils ne sont pas des dispositifs classiques d'accompagnement mais une association d'adhérents cérébro-lésés soutenue par des professionnels et par une association marraine. Ils sont subventionnés par les ARS et soumis à un cahier des charges précis. Il est important pour les professionnels qui travaillent dans les GEM de bien connaître cette population et d'appréhender toutes les contraintes mais aussi toutes les opportunités qu'offrent les GEM afin d'optimiser l'accompagnement des adhérents dans leurs démarches associatives et citoyennes

• OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques sur la lésion cérébrale et ses conséquences
- Mieux comprendre le fonctionnement des GEM
- Identifier des techniques d'animation de groupe en respectant la spécificité du GEM
- Faciliter et favoriser la participation des usagers

• CONTENU

- Apport de connaissances théoriques sur la lésion cérébrale et ses conséquences
- Les normes juridiques en vigueur et modalités de fonctionnement du GEM
- Méthodologie de l'organisation et du fonctionnement de l'animation des GEM au quotidien : mise en place d'ateliers (planification et organisation des activités)
- L'animation d'un groupe ; notions fondamentales de la vie de groupe et de la réalité des groupes
- Echanges sur la fonction d'animateur
 - Coordonner, animer, superviser, accompagner un groupe
 - Place et rôle de chacun : les usagers, les animateurs et les bénévoles

• METHODES

- Phase d'analyse en sous-groupes et d'échanges collectifs
- Mise en situation et expérimentation des attitudes propres à la facilitation et à l'animation des groupes
- Apports théoriques

• INTERVENANTS

Une psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie et une professionnelle de la formation et animation des GEM

Pourquoi adhérer à l'UNAFTC ?

Depuis sa création en 1986, l'**UNAFTC**, association de familles, a œuvré auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître le traumatisme crânien, la lésion cérébrale acquise et les besoins en établissements et services dédiés à ce handicap singulier.

En 2001, pour officialiser un partenariat déjà bien présent avec les professionnels, l'**UNAFTC** crée, à côté du collège des familles, un deuxième collège des « établissements et services » et ouvre 3 postes d'administrateurs aux membres de ce collège au sein de son conseil d'administration.

En 2012, après avoir œuvré pour obtenir des financements pour la création de GEM spécifiques TC/CL, l'**UNAFTC** crée un troisième collège des GEM et ouvre un poste d'administrateur aux membres de ce collège au sein de son conseil d'administration.

Nous avons besoin de votre adhésion pour continuer à fédérer les AFTC, les GEM, les établissements et services, favoriser ainsi les échanges de connaissances, et d'expériences avec les familles et les personnes cérébro-lésées, dans un souci toujours permanent de qualité d'accueil, d'accompagnement, et de prise en charge de ces personnes.

Les GEM, établissements et services adhérents à l'**UNAFTC** bénéficient :

- De la formation organisée chaque année à l'automne par l'**UNAFTC** et réservée à ses adhérents,
- De toutes les journées de formation **UNAFTC** aux tarifs préférentiels adhérents.
- D'un recueil d'informations synthétiques appelé « Classeur des adhérents » mis à jour annuellement,
- D'un accès réservé à l'intranet du site Internet « traumacranien.org »,
- D'un espace dans le site Internet « traumacranien.org »,
- De l'abonnement à la revue nationale semestrielle « RESURGENCES »,
- De la possibilité d'obtenir des chèques vacances au bénéfice des personnes cérébro-lésées accueillies dans leur établissement et/ou service et/ou GEM et/ou logement supervisé,
- De la participation aux votes lors de l'Assemblée Générale (motion, quitus, élection des membres du CA),
- D'informations et documentations diffusées par mail et courrier postal par l'**UNAFTC**.

Adhérer à l'UNAFTC

afin de bénéficier des tarifs préférentiels pour les formations

Fiche Adhésion UNAFTC

A retourner à l'UNAFTC 91/93 rue Damrémont - 75018 - PARIS

Votre cotisation pour 2020 est de :

- **660 €** par établissement
- **330 €** par service de 25 places et plus
- **270 €** par service jusqu'à 24 places
- **75 €** pour un GEM, habitat inclusif et organismes de vacances
- Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'**UNAFTC**

Afin de mettre nos fichiers à jour, merci de nous renseigner ci-dessous

GEM, Etablissement, services, habitat inclusif et organismes de vacances

Nom :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

Email :

Site Internet :

Responsable :

Prénom, Nom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Etablissement * type

Année d'ouverture :

Accueil du TC :

Secteur géographique :

• Types d'établissement : UEROS, FAM, Foyer de vie, MAS, IME, etc.

• Types de service : CAJ, Service de suivi, Equipe mobile de soutien, SESSAD, SAMSAD, AP, ESAT CLIS Service Relais, Centre de Loisirs et de tourisme, SAMSAH, Centre de ressources, Logement regroupé, service d'aide humaine, etc...

Nombre de places	TC	CL	Total
Nombre de places accueil permanent			
Nombre en accueil temporaire			
Nombre en accueil de jour			
Nombre en accueil d'urgence			
Pour les services Nbre de personnes accompagnées			
Pour les GEM Nbre d'adhérents			
Pour les habitats Nbre de locataires			

Observations :

.....

.....

.....

Seules les données concernant les coordonnées des établissements sont destinées à figurer sur notre site Internet et notre revue Résurgences.
 Toutefois, sans indication contraire de votre part, nous nous permettrons de diffuser vos coordonnées auprès des personnes et partenaires que nous jugerons utiles.

Organisme gestionnaire du GEM, établissement ou service

Nom :

Adresse :

.....

Téléphone :Fax :

Email :

Personne à contacter : Prénom, Nom :

Fonction :

Téléphone :Email :

Président : Prénom, Nom :

Téléphone :Email :

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à : l'UNAFTC: 89 à 93 rue Dammémont – 75018 PARIS 01.53.80.66.03
(Accompagné des frais de dossier)
Ou par mail secretariat@traumacranien.org



Merci d'écrire lisiblement en lettres capitales

Formation :

Intitulé de la formation choisie :

.....

Date :

Nom du participant :

Nom : s'il y a lieu de l'établissement /service /GEM/ AFTC.....

Fonction dans la structure ou profession

Adresse

.....

Code postal Ville

Mail :

Dossier d'inscription suivi par :

Téléphone.....

Adhérent à l'UNAFTC : OUI / NON

Date de la formation choisie :

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de l'établissement/service)

.....

Nom de l'établissement

Adresse :

Code Postal:Ville

Etes-vous un salarié bénéficiant d'un financement par :

l'employeur un OPCO un CPIR

Etes-vous un particulier à vos propres frais ?

Oui

Etes-vous bénévole d'une AFTC et/ou d'un GEM ?

Oui

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepter.

Le :Nom du signataire :

Signature

Cachet de l'établissement/du service

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

POUR VOUS INSCRIRE A NOS SESSIONS A PARIS, BESANÇON, DIJON

Retournez-nous dans les meilleurs délais le bulletin d'inscription dûment rempli, ci-contre (document également téléchargeable sur notre site www.traumacranien.org).

RECEPTION DE VOTRE INSCRIPTION

Dès réception de votre bulletin l'UNAFTC vous verra parvenir deux exemplaires de la convention de formation professionnelle continue. Un exemplaire est à retourner dans les plus brefs délais avec le montant intégral de la formation.

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

La formation est confirmée par mail au plus tard 10 jours avant la date de la session et le participant reçoit sa convocation de stage assortie du plan d'accès au lieu de formation. Il est donc préférable de choisir des billets de trains, d'avions et d'hôtels modifiables et remboursables.

ANNULATION DE LA SESSION PAR LE PARTICIPANT

Toute annulation d'un participant doit être confirmée par écrit : courrier ou email

En cas d'annulation tardive nous nous réservons le droit de vous facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 50% pour une annulation à moins de 8 jours ouvrables avant le début de la formation
- 100% pour une annulation à 48 h du début de la formation ou une absence à la formation

Dans ces deux cas vous recevrez une facture mais celle-ci n'aura pas valeur de convention.

Vous avez la possibilité de remplacer le participant initialement inscrit par un autre participant.

ANNULATION DE LA SESSION PAR L'UNAFTC

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation ou de l'impossibilité d'un intervenant d'assurer la formation l'UNAFTC se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 10 jours avant la date prévue et ce sans indemnités. La totalité du règlement sera dès lors remboursée. Si une session est annulée, nous pouvons vous proposer de participer à une formation similaire.

TARIF/ PAIEMENT

Tous nos prix sont nets de taxes. L'UNAFTC n'est pas assujettie à la TVA.

Toute session commencée est due dans son intégralité.

La documentation sous forme papier et électronique est comprise dans les frais de formation.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement et les transports ne sont pas inclus dans le prix du stage. Le déjeuner le jour de la formation est compris dans le tarif indiqué.

APRES LA FORMATION

L'établissement, le service ou le GEM reçoit l'attestation de présence du participant et la facture acquittée correspondante.

LITIGES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront portés devant la juridiction compétente.

POUR ORGANISER UNE SESSION EN INTRA

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Dès réception de votre accord sur notre proposition d'intervention et le devis, l'UNAFTC vous fait parvenir la convention de formation professionnelle continue en deux exemplaires. Un exemplaire est à nous retourner dans les meilleurs délais avec un acompte de 40% du coût total.

MODALITES PRACTIQUES

Nous planifions la ou les sessions en fonction de vos disponibilités dans vos locaux ou dans des locaux mis à votre disposition.

ANNULATION DE LA SESSION PAR L'ETABLISSEMENT

En cas de dédit par l'établissement / le service avant le début de la session de formation, l'UNAFTC facturera des frais d'annulation dans les conditions suivantes :

- Annulation survenant plus de 21 jours avant le début de la formation : 20% du coût total de la formation et le paiement des débours déjà engagés par l'intervenant(e)

- Annulation entre J-30 et J-7 : 50 % du coût total de la formation et le paiement des débours déjà engagés par l'intervenant(e)

- Annulation après J-7 ou annulation non signalée : 100 % du coût total de la formation et le paiement intégral des débours déjà engagés par l'intervenant(e)

Toute annulation devra être confirmée par écrit, le cachet de la Poste faisant foi ou par mail, l'accusé de réception de l'UNAFTC faisant foi.

ANNULATION DE LA SESSION PAR L'UNAFTC

En cas de force majeure ou si l'intervenant est indisponible, l'UNAFTC se réserve le droit d'annuler la formation, dans un délai maximum de 15 jours avant le début de l'action. La totalité du règlement sera dès lors remboursée.

TARIF/ PAIEMENT

Tous nos prix sont nets de taxes. L'UNAFTC n'est pas assujettie à la TVA.

Toute session commencée est due dans son intégralité.

Les frais de transport, hébergement, restauration du ou des formateurs sont à la charge de l'établissement ou du service.

La documentation sous forme papier et électronique est comprise dans les frais de formation.

APRES LA FORMATION

L'établissement ou le service reçoit les listes d'émargement, les fiches d'évaluation et le compte-rendu de l'intervenant(e), les attestations de présence et la facture acquittée.

LITIGES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront portés devant la juridiction compétente.

Objectifs généraux de l'UNAFTC

- Représenter les traumatisés crâniens, les personnes cérébro-lésées et leurs familles, au niveau national, européen et international, défendre leurs intérêts et leurs droits.
- Définir une politique générale spécifique en faveur des traumatisés crâniens et obtenir les moyens nécessaires à sa mise en œuvre (décrets, circulaires, crédits...), pour améliorer qualitativement et quantitativement la prise en charge et l'accompagnement des blessés et de leurs familles.
- Fédérer les AFTC (Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés départementales), les Etablissements et Services, soutenir leur développement, favoriser la création de nouvelles associations, de GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle), de nouveaux établissements et services spécifiques, et le partage de connaissances et d'expériences.
- Développer les relations et partenariats avec les associations, les institutions, les professionnels, les fondations et les entreprises.

ACTIONS DE L'UNAFTC

- Information, documentation des professionnels, des associations, des GEM, des établissements et services, ainsi que des personnes cérébro-lésées et de leurs familles.
- Formation des salariés et des administrateurs bénévoles des AFTC, des GEM, des Etablissements et Services.
- Relation avec les ministères, administrations centrales concernées, associations nationales européennes et étrangères, fondations, médias nationaux.
- Etude des projets des structures d'accueil concernant les personnes cérébro-lésées
- Coordination des actions de prévention des accidents de la route et de la vie.
- Animation d'un groupe de travail d'avocats et de médecins-conseils de victimes dans le cadre de la réparation du dommage corporel.
- Soutien à la mise en place de réseaux et filières de soins, de prise en charge et d'accompagnement coordonnés des personnes cérébro-lésées et de leurs familles.
- Participation à l'élaboration des textes législatifs, des décrets et des circulaires concernant les personnes handicapées (ex : loi du 11 février 2005, plan national traumatisme crânien 2011, cahier des charges pour les GEM,).
- Prise en charge des appels directs des familles et des professionnels et réorientation vers les AFTC régionales ou départementales ou vers les établissements et services.
- Participation à de nombreuses commissions et groupes de travail au CNCPH, à la CNSA, à l'IRME, à Handéo, au CCAH, CISS, CIAAF, CFHE, Comité National d'Entente, à l'Observatoire de l'Habitat, au CNSR, la HAS.
- Publication d'une revue semestrielle, « Résurgences », et d'un bulletin interne trimestriel « Traits d'Union ».
- Mise à jour du site Internet « www.traumacranien.org »

ADHÉRENTS DE L'UNAFTC

51 AFTC *

Des associations gestionnaires de 102 « Etablissements et Services » destinés aux personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées

48 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

L'UNAFTC représente plus de 6 000 familles de personnes cérébro-lésées.

Dans le cadre de son soutien à l'émergence de GEM, de services et d'établissements spécifiques pour les personnes cérébro-lésées, l'Union vous propose ce catalogue de formations à destination des professionnels de l'accompagnement, mais également, pour certaines, à destination des familles.

Glossaire

AFTC : Association de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés

ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

AVS : Auxiliaire de Vie Sociale

CPIR : Commissions paritaires interpro régionales

ESMS : établissements et services médico-sociaux

FIRAH : Fédération internationale de recherche appliquée sur le handicap

GCSMS : CAPTCL : Groupement de coopération sociale et médico-sociale « Coopération pour l'Accompagnement des Personnes Traumatisées Crâniennes et Cérébro-lésées »

GEM : groupe d'entraide mutuelle

MPR : médecine physique et de réadaptation

OPCO : opérateurs de compétences

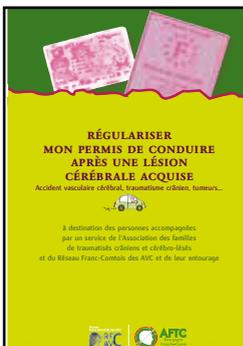
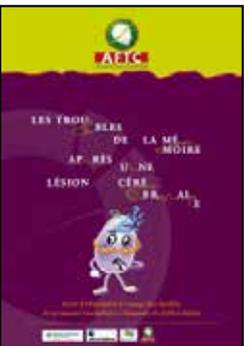
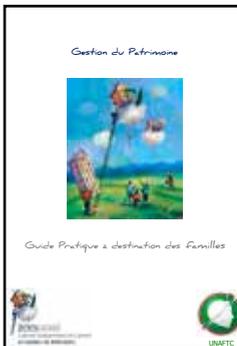
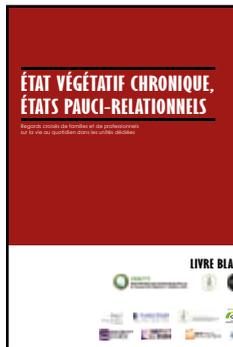
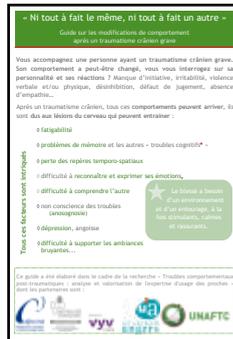
PCH : prestation compensation handicap

SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SAP : Service à la Personne

UNAFTC : Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés

Les publications de l'UNAFTC et des partenaires



Vous pouvez vous procurer toutes ces publications auprès de l'UNAFTC

An abstract painting featuring several stylized human figures in various colors (purple, blue, red, green) against a yellow background. The figures are rendered with thick, expressive brushstrokes. A vibrant, multi-colored light trail curves across the scene from the top left towards the bottom right.

UNAFTC - 89-93 rue Damrémont
75018 PARIS
TÉL. 01 53 80 66 03
FAX 01 53 80 66 04
secretariat@traumacranien.org
www.traumacranien.org



UNAFTC

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS

Association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général,
déclarée à la Préfecture de Paris n°w751121489, habilitée à
percevoir des dons et émettre des reçus fiscaux par la DGI.
N° SIRET 382 024 016 00067 Code APE 9499Z
Déclaration d'activité de formation n°11 75 43101 75.

